MANAGEMENT D'AGENCE

Communication et Renforcement l'image de votre agence sur Internet

Plus de 24 ans d'expérience sur le WEB condensées pour vous !

PUBLIC PRÉREQUIS

Architectes libéraux (à titre individuel ou en société, salarié ou non) ou autres professionnels de la maîtrise d'œuvre, et leurs collaborateurs.

Casque – Micro – Caméra vidéo – Connexion internet

Session limitée à **15 participants**

DURÉE **formation en ligne, 3 jours**

Date à définir selon disponibilités

3 jours de 6 heures ou 6 sessions ZOOM (9h00 – 12h00) soit 18 heures.

PRIX

750€ HT NET pour les trois jours (prestation non assujetti à la TVA en vertu de l'article 261-4A du code général des impôts)

TARIF Juin 2023

Prise en charge possible FIF-PL ou OPCO.

IBAN : FR76 1120 6201 6200 3521 8623 654

FORMATEUR

Pascal CAMLITI Architecte / infographiste 3D,

Formateur depuis 2015

Pascal CAMLITI Architecte DPLG
Prestataire de formations

NDA 73 81 01266 81

SIRET 421 975 814 00052
NAF 7111Z

téléphone 06 61 536 575
formation@architecte-paca.com
https://formations.architecte-paca.com/
1 bis chemin du Coteau 81800 Rabastens

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Convention d'inscription

ayant valeur de devis n°23-AS02COM du 26 06 2023

Participant

Nom : ……………………………………………………………………

Prénom : …………………………………………………………………

(Société ……………………………………………………………………)

Adresse : …………………………………………………………………

code postal : ………… ville : ……………………………………

Téléphone ……………………………………………

Mél : └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └

└ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └ └

demande mon inscription à la présente formation.

Modalités

Pour s'inscrire, adresser le présent Bulletin rempli et signé, avec le règlement complet (ou paiement par virement possible) à l'adresse :
Pascal CAMLITI Architecte 1 Bis Chemin du Coteau 81800 Rabastens

Joindre un chèque au nom de « *Pascal CAMLITI Architecte* ». Les chèques ne seront encaissés qu'à l'issue de la formation. Sinon pour réserver via paiement en Ligne : Paiement CB

Le coût mentionné ci-contre ne comprend pas les frais propres à chaque participant, tels que ceux d'hébergement ou de restauration éventuels.

L'inscription n'est définitive que si elle est accompagnée du règlement complet et confirmée (par voie électronique) par le prestataire. Les formations peuvent être ajournées, huit jours au plus tard avant la date prévue, notamment en cas de manque de participants. Le règlement sera alors restitué, sans indemnité.

Un dédit de 30% du coût de la formation sera retenu pour toute annulation faite par le participant avant un délai de 2 semaines précédant la date de la formation. Passé ce délai ou en cas d'absence du client, la formation est due en totalité.

En cas d'absence à la formation, si le participant et l'organisme en sont d'accord, les sommes payées peuvent constituer un acompte sur des formations futures à dispenser au participant par le même prestataire.

L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur, visible sur le site : https://formations.architecte-paca.com/reglement-interieur

Formation en distanciel synchrone, les participants recevront un lien pour se connecter à la formation quelques jours avant son début.

Fait à…………………………………, le………………………………

Bon pour inscription,
le participant,

le prestataire, Pascal CAMLITI

PASCAL CAMLITI
ARCHITECTE DPLG
1 Bis Chemin du Coteau - 81800 Rabastens
TEL : 06. 61. 536. 575
SIREN : 421 975 814 - N°Ordre : 5508